17 sep 2015 -12:41

Les CPAS sous pression en 2015

Bruxelles, le 17 septembre 2015. Dans son dernier rapport trimestriel, le SPP Intégration sociale fait état d'une augmentation de 10,2 % du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration au premier trimestre 2015 par rapport à la même période en 2014. En cause : la hausse mensuelle structurelle du recours au revenu d'intégration due à l'amplification du phénomène de pauvreté et la limitation de l'allocation d'insertion. L'accroissement du nombre de réfugiés reconnus ne transparaît pas encore dans les statistiques du premier trimestre.

Chiffres globaux

Depuis le début de l'année, 113.695 personnes en moyenne touchent le revenu d'intégration chaque mois, soit une hausse de 10,2 % par rapport à la moyenne mensuelle de 2014, qui s'élevait alors à 102.654 bénéficiaires. Cette envolée dépasse de loin l'augmentation structurelle annuelle de 2,3 %.

Elle se manifeste dans toutes les régions (Flandre : +8,0 %, Bruxelles : +6,6 %, Wallonie : +13,6 %), tout en étant plus tangible dans les petites communes (+12,5 %) que dans les 5 grandes villes du pays (+9,3 %).

La population totale est composée de 33,2 % de cohabitants (groupe 1), 39,1% d'isolés (groupe 2) et 27,7 % de personnes avec charge de famille (groupe 3). Avec une hausse de 16,2 %, le troisième groupe se hisse en tête du classement. Il comprend en majorité (80,1 %) des femmes isolées ayant un ou plusieurs enfants à charge. Le groupe des isolés s'élargit quant à lui de 6,8 % contre 9,0% pour les cohabitants.

Julien Van Geertsom - président du SPP IS : « *Le nombre de personnes qui ne peuvent s'en sortir sans revenu d'intégration a considérablement augmenté au premier trimestre 2015. Nous constatons que ce sont surtout les ménages monoparentaux composés de plusieurs jeunes enfants qui ont du mal à joindre les deux bouts. La rentrée scolaire apporte son lot de soucis, mettant de plus en plus d'enfants dans une situation de pauvreté. Pour y remédier, les CPAS exploitent au mieux les moyens mis à leur disposition, tels que ceux de l'activation sociale.* »

Effet de la limitation de l'allocation d'insertion

Outre le risque accru de certains groupes de devoir faire appel au CPAS (personnes âgées, personnes peu scolarisées, isolés, allochtones, etc.), le SPP IS arrive à la conclusion que la limitation de l'allocation d'insertion a aussi un impact sur la population bénéficiant du revenu d'intégration.

Nos chiffres confirment les résultats d'un sondage effectué auprès des CPAS à la mi-mars 2015, selon lequel environ 35 % des personnes qui n'ont plus reçu d'allocation d'insertion fin 2014 se sont présentées au CPAS.

Les jeunes âgés de 18 à 24 ans occupent toujours la première place du tableau, avec une part de 31,9 %. (À titre de comparaison : cette tranche d'âge représente 10,7 % de la population belge). Si l'augmentation de leur proportion était de 5,1 % sur l'ensemble de l'année 2014, elle se chiffre à pas moins de 7 % pour le premier trimestre de 2015.
« *Trop nombreux sont les jeunes qui doivent solliciter l'aide du CPAS. Ces jeunes ont souvent un faible*

niveau d'études ou ont quitté les bancs de l'école prématurément. Le CPAS les aide à obtenir un diplôme afin d'accroître leurs chances sur le marché de l'emploi. », déclare Julien Van Geertsom.

Plus de réfugiés reconnus au CPAS

Les réfugiés qui ont été reconnus comme tels ces derniers mois ou qui ont reçu le statut de protection subsidiaire ne sont pas encore visibles dans les statistiques. Celles-ci ne sont stables qu'après 6 mois parce qu'il est question ici de demandes de remboursement (de l'équivalent) du revenu d'intégration, qui ne peuvent être introduites qu'après octroi. L'impact du nombre de réfugiés reconnus et de bénéficiaires de la protection subsidiaire sera observé et examiné de près dans le prochain rapport trimestriel.

Contact
SPP Intégration sociale
Julien Van Geertsom : 0475 26 84 70 (com@mi-is.be)

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
http://www.mi-is.be

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be

© 2020 - news.belgium.be